



Loire



Communiqué de presse

La permanence d'accès aux soins de santé dentaire permet la mise en place de consultations dentaires pour des patients ne disposant pas d'une couverture médicale complète ou en situation de précarité. Ce dispositif est financé depuis 2023 par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Un nouveau partenariat entre le Centre Hospitalier de Roanne et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Loire (CPAM), signé début mai, permet de diversifier les lieux d'accueils des patients.

La permanence d'accès aux soins de santé, qu'est-ce que c'est ?

La permanence d'accès aux soins de santé (PASS) est un service de prise en charge médico-sociale créé suite à la loi de 1998 sur la lutte contre l'exclusion. Il s'agit d'une des actions du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS) de l'ARS ARA qui est de favoriser l'accès à la santé des personnes en situation de précarité et lutter contre le non-recours aux soins, non seulement vis-à-vis du système hospitalier mais aussi des réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

Ce service s'adresse en particulier aux personnes isolées et aux familles en difficulté d'accès aux droits et aux soins (absence de couverture sociale complète).

La PASS du centre hospitalier de Roanne est composée d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmiers, assistantes sociales et secrétaire) et est entièrement financée par l'Agence régionale de santé.

Mise en place d'une PASS dentaire

Après identification d'un besoin de prise en charge bucco-dentaire pour les patients accueillis dans le cadre de la PASS, le centre hospitalier de Roanne et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Loire ont signé un partenariat. Ce dernier acte la mise à disposition d'un des cabinets du centre dentaire roannais de la CPAM, situé place des Promenades, au profit de l'équipe de la PASS du CH de Roanne.

Cette collaboration s'inscrit dans la mission de service public de la CPAM de la Loire, qui, bien que n'intervenant pas directement dans les soins, contribue à en faciliter l'accès en mettant ses infrastructures à disposition. Cette initiative répond à l'engagement de l'organisme en faveur de la solidarité et de l'amélioration de l'accès aux soins pour les publics les plus fragiles.

Le Docteur Sandra DA SILVA MENDES, chirurgien-dentiste du centre hospitalier de Roanne, intervient en demi-journée un vendredi tous les 15 jours. La première demi-journée s'est déroulée sans difficulté le 16 mai 2025.

L'orientation des patients vers la PASS dentaire est assurée par les médecins généralistes de la PASS du centre hospitalier de Roanne.

Contacts presse

Centre hospitalier de Roanne :

Marion MATRAY
Chargée de communication

04 77 44 35 03
service.communication@ch-roanne.fr

CPAM de la Loire

Marjorie THIZY
Responsable Communication

07 64 41 32 34
marjorie.thizy@assurance-maladie.fr

Agence Régionale de Santé ARA

Clémence de LA FAYE
Direction des relations publiques et de
la communication

04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr